

2.3 - Vœu relatif à la dénomination du futur collège des Champs-Philippe.

M. le Maire

Nous avons ensuite une délibération, en réalité, qui n'en est pas une, puisque vous savez que le Conseil Général des Hauts-de-Seine est en train de construire, puisque les travaux ont commencé, un collège dans le quartier des Champs-Philippe. C'est le second collège de La Garenne-Colombes. Un collège 700, qui viendra compléter le collège Les Vallées.

Ce collège, en théorie, ouvrira pour la rentrée de septembre 2009.

C'est un collège qui sera financé en partie par la Ville de La Garenne-Colombes, puisque nous finançons un tiers du gymnase, ce qui nous permettra de bénéficier du gymnase pour les clubs municipaux pendant les vacances scolaires et tous les soirs.

C'est un collège qui accueillera en son sein une UPI (Unité Pédagogique d'Intégration) pour enfants handicapés et c'est un collège qui intégrera en son sein également un internat scolaire, dit internat d'excellence, pour les enfants Garennois qui souhaitent être internes, dont les parents souhaitent qu'ils soient internes.

Ces éléments sont importants.

On peut s'imaginer, compte tenu des effectifs scolaires, que cela conduira, grosso modo, au moins les premières années, à avoir 500 enfants au collège Les Vallées et 500 au nouveau collège des Champs-Philippe.

Le collège est une institution départementale ; le Conseil Général les finance, les construit, les administre et les baptise, mais la tradition veut que l'on demande au Maire de la ville où est construit le collège des suggestions de noms.

Parfois, la tradition n'est pas respectée, le Conseil Général délibère dans son coin. Parfois, on demande au Maire ce qu'il en pense. Parfois, le Maire amène la discussion devant le Conseil Municipal. Tout se voit.

Je vous faisais une suggestion - ce n'est pas une délibération, en réalité, c'est un vœu puisque ce n'est pas nous qui déciderons ; finalement, c'est bien le Conseil Général des Hauts-de-Seine qui votera - de baptiser ce collège du nom de « **Kléber Haedens** ».

Kléber Haedens est un journaliste, critique et romancier. Il faisait partie du groupe des Hussards auquel appartenaient des écrivains comme Roger Nimier ou Antoine Blondin.

Kléber Haedens a écrit plusieurs romans, dont une œuvre qui est connue des spécialistes comme une œuvre particulièrement remarquable, qu'il a appelée :

« **Une Histoire de la littérature française** ».

J'insiste sur le « *une* », qui permet de dire que c'est son histoire de la littérature française, puisque les conseillers municipaux à qui j'ai fait parvenir un exemplaire de cette « *Histoire de la littérature française* » ont pu, pour ceux qui l'ont parcouru, voir qu'il s'agit d'une œuvre critique, pleine d'intelligence mais évidemment très subjective. Il dit tout le bien et tout le mal qu'il pense de quelques statuts qui forment notre histoire littéraire et c'est en cela que cette histoire est intelligente parce qu'elle est anticonformiste.

Kléber Haedens a eu son moment de gloire. Il est décédé en 1976, il était né en 1913 ; il est donc mort assez jeune. Il a fait partie de ces auteurs qui ont été connus durant leur vivant et qui ont, ensuite, été oubliés.

Je souhaite faire œuvre, et que La Garenne-Colombes, ainsi que le Conseil Général, fassent œuvre de souvenir en ramenant à la surface un auteur important de la littérature française.

Je vous rappelle que Stendhal disait de lui-même qu'il serait découvert 100 ans après sa mort. Cela a été plus court, mais cela a été long quand même. Si nous pouvons aider à faire vivre la mémoire d'un homme qui fut un critique exceptionnel, je pense que La Garenne-Colombes pourra y gagner.

Cet homme a vécu dans les Hauts-de-Seine. C'est aussi pour cela que je le proposerai au Conseil Général des Hauts-de-Seine, si vous en êtes d'accord.

J'ai fait parvenir à chacun d'entre vous « *Une histoire de la littérature française* » et j'espère que vous avez pu, en feuilletant cette histoire, qui est un de ces livres que l'on garde sur sa table de nuit et que l'on feuillette au fur et à mesure de ses envies, faire des découvertes et être ainsi intéressés.

Je vous suggérerai d'ailleurs, si vous en êtes d'accord et si le Conseil Général accepte cette dénomination, de peut-être faire parvenir - cela pourrait être une tradition - à tous les enfants entrant en sixième cette « *Histoire de la littérature française* », systématiquement, qui serait leur premier livre critique.

Je pense que l'école doit apporter des enseignements, mais l'école doit aussi apporter un esprit critique. Nous avons là non pas « *Le Lagarde et Michard* », mais un esprit critique, c'est-à-dire un esprit libre.

Voilà, mes chers amis, ce que j'avais à vous dire sur Kléber Haedens.

Monsieur Duverger ?

M. Duverger-Chatellet

Monsieur le Maire, chers collègues, vous nous parlez d'une suggestion concernant Kléber Haedens. Je crois que le mot est faible et ne recouvre pas la réalité de votre intention dans cette affaire, puisque vous avez pris, de manière tout à fait extraordinaire, le soin d'adresser, je suppose à tous les conseillers municipaux, sur le budget de la commune, le livre en question : « *Une Histoire de la littérature française* ».

C'est la première observation. C'est assez surprenant cette insistance, cette « pression » que vous exercez depuis un peu plus d'un mois et demi sur le Conseil Municipal pour qu'il se range à votre suggestion.

Pour notre part, nous nous interrogeons sur les raisons de cette rapidité que vous mettez à proposer au Conseil Municipal ce vœu. On aurait peut-être pu en discuter une nouvelle fois, il y a d'autres propositions qui ont été faites, qui vous ont été suggérées ; nous allons en faire une. Comme c'est le Conseil Général qui décidera, probablement à l'automne 2008, de la dénomination, il n'y avait pas urgence à aller, si je puis dire, aussi vite.

C'est la première observation.

La seconde, vous avez, de manière un peu osée, fait un parallèle entre Stendhal, qui évoquait son éventuelle future postérité, et Kléber Haedens.

Je crains, je crois même que la postérité, fort heureusement pour Stendhal, n'aura pas la même renommée pour Kléber Haedens qui est un journaliste, vous l'avez dit, un écrivain qui a commis cette « *Histoire de la littérature française* », qui est quand même quelqu'un qui est passé dans les Hauts de-Seine, qui n'a jamais vécu à La Garenne-Colombes, qui a vécu la plupart du temps et notamment la dernière partie de sa vie, longue, à Toulouse, dont Internet nous dit, pour ceux qui ont consulté Internet, qu'il était un épicurien - ce n'est ni un défaut, ni une qualité exceptionnelle -, qu'il avait des goûts tout à fait communs... Ce n'était pas une personnalité, apparemment, aussi importante que vous voulez bien nous le dire.

Pour quelle raison donner le nom de Kléber Haedens à ce collègue ? Si vous maintenez cette proposition et demandez au Conseil Municipal de voter ce soir, nous allons faire une contre-proposition, ce qui ne veut pas dire que nous n'avons pas un grand respect pour cet homme, cet écrivain, mais enfin, la littérature française, fort heureusement, a sorti des hommes ou des femmes exceptionnels, dont on aurait pu faire la liste, fort longue, et choisir tel ou tel autre homme ou femme plus célèbre et dont l'Histoire reparlera.

Quant à votre proposition de donner aux élèves de sixième le livre en question, qui est ici et que je me permettrai de vous rendre, Monsieur le Maire, car je n'ai jamais, en 27 années de mandat, reçu ou accepté le moindre avantage comme élu municipal...

(*Protestations.*)

Vous avez eu le souci...

M. le Maire

C'est un livre de poche, Monsieur Duverger !

M. Duverger-Chatellet

Vous avez eu le souci de notre culture personnelle, je vous en remercie. Je vous rends donc ce livre. Si je souhaite l'acheter, je le ferai sur mes deniers personnels et pas sur les finances communales.

Vous avez évoqué l'idée de donner ce livre aux élèves de sixième. Je me permettrai, si le Conseil Municipal suivait votre suggestion, d'en faire une autre. Je pense que ce livre ne serait pas vraiment très adapté aux élèves de sixième.

Envisagez, éventuellement, de le donner aux élèves de quatrième ou de troisième, parce qu'en sixième, je pense que c'est un peu prématuré, mais c'est une opinion tout à fait personnelle.

Notre contre-proposition, puisque je pense bien que vous allez maintenir la vôtre, est de donner à ce collège le nom d'un homme célèbre, estimable, respectable, peut-être aujourd'hui l'une des personnalités les plus estimées et les plus reconnues par la population de notre pays : l'abbé Pierre, dont nous célébrons, hélas, la première année de sa disparition, mais qui a eu une vie, pour une grande partie de sa vie, tout à fait exemplaire et utile à la population et, probablement, a développé des valeurs qui nous sont, à tous, communes.

Je pense que cette proposition pourrait être une proposition de consensus. Elle aurait peut-être un retentissement plus important que la proposition que vous nous faites, Monsieur le Maire.

Je vous remercie de votre proposition.

M. le Maire

Merci, Monsieur Duverger.

Y a-t-il d'autres observations ? Pas d'autre observation. Monsieur Duverger, nous n'allons pas nous quereller sur des querelles littéraires.

Si j'avais voulu vous rappeler Stendhal, c'est que je vous engage à lire Kléber Haedens et vous verrez que son style est assez proche.

Je ne doute pas que vous ayez lu toute son œuvre, ce qui vous permet d'en avoir un jugement aussi sévère et je suis ravi que vous me rendiez ce livre, cela fera un exemplaire supplémentaire à mettre dans mon bureau ; cela m'en fera un chez moi et un dans mon bureau.

C'est vrai que c'est un avantage considérable pour les conseillers municipaux d'avoir reçu un livre de poche, qui est tout à fait extraordinaire, en 27 ans de mandat, Monsieur Duverger. Toutefois, si je ne vous avais pas adressé ce livre, vous auriez dit : « *Vous auriez dû nous dire qui était Kléber Haedens* ».

Voilà, je vous l'ai dit. Vous avez eu les moyens, probablement, de feuilleter ce livre avant de me le rendre. Je regrette que, finalement, tout cela qui se veut être une sorte d'ouverture vers des horizons culturels qui ne sont pas connus de tous soit vécu comme une querelle supplémentaire ; cela est de mauvais augure et, finalement, je préférerais, à l'avenir, oublier cette dernière sortie de vous du Conseil Municipal et je garderai de meilleurs souvenirs de vos interventions.

Nous allons passer au vote avec deux propositions : la proposition de M. Duverger, l'abbé Pierre, et la proposition que je vous ai faite concernant Kléber Haedens, sachant, mes chers collègues, vous l'aurez compris, que le Conseil Général, finalement, pourra tout à fait décider « Victor Hugo », comme on le fait habituellement en France, ou « Lamartine », ce qui ne met personne vraiment en colère, puisque tout le monde s'accorde à penser que Victor Hugo, que l'on lit essentiellement à l'école et qu'on s'empresse, comme disait Kléber Haedens, de ne plus lire ensuite, fait partie de ces monuments inoxydables.

Nous allons passer au vote.

Qui est pour l'abbé Pierre ? Quatre voix.

Qui est pour Kléber Haedens ? Le reste de l'assemblée.

30 voix pour : MM. JUVIN, PERRÉE, HERVO, Mme MARGARIA, M. CHAILLET, Mmes LABROUSSE, ROUSSILLON, MM. HOUTART, de BOUTRAY, DRANSART, DUBOIS, M. le docteur ZBAR, Mme KAMINSKI, M. GRAUX, Mmes VAUSSOUÉ, KALFON, Mme le docteur BONNET, Mmes KADA, VINGERING, M. BALLIN, Mme LIORET, M. CAUDMONT, Mmes SIMOES, de BELLABRE, MANGEARD, CALVEZ, M. le docteur PINTA, M. ROBAIL, Mme RAIMBAULT, M. BOURDIER.

4 voix contre : MM. MACÉ, DUVERGER-CHATELLET, BILLARD, CHAUDIÈRES.

Le vœu de donner le nom de Kléber Haedens au nouveau collège des Champs-Philippe est adopté à la majorité.

Je vous remercie.